



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 mai 2005

Membres présents :

**Président :** M. REBSAMEN

**Secrétaires :** Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

M. ALLAERT - M. AUDARD - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY -  
M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT -  
Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BOURNY - M. BRESSAND -  
M. BRUYERE - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY -  
Mme COLOMBET - M. DANIERE - M. DELATTE - Mme DELEBARRE -  
M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAI - M. DUBOIS -  
M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - Mme FLAMENT -  
M. FOUCHERES - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS -  
M. GILLOT J.P. - M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU -  
M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT  
- Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND -  
M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MOREAU -  
M. NOWOTNY - M. PERRIN - M. PETITJEAN - M. PILLIEN - M. PINON -  
Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE -  
M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT

Membres absents :

Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) -  
M. BRIOT - Mme DARCIAUX - M. ETIEVANT - M. MILLOT (pouvoir à  
M. GILLOT G.) - M. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - M. OBRIOT (pouvoir à  
M. PILLIEN) - M. PARIS - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY)

---

---

**OBJET : ENVIRONNEMENT - Déchetterie de Longvic - Avenant au marché 04-59.**

Dans le cadre de la construction de la déchetterie de Longvic, le Grand Dijon a confié à l'**Entreprise Dijonnaise de Travaux Publics (EDTP)** l'exécution des travaux prévus dans le lot n° 2 : « Mur de soutènement –maçonnerie ».

La Communauté de l'agglomération dijonnaise avait par ailleurs, validé l'option 1 relative à l'utilisation des mâchefers issus d'incinération dans le lot n° 1 « Terrassement – Voirie – Réseaux ». Cette option permet une moins-value de 12 500 € HT.

Le contrôleur technique a demandé une protection des murs en béton armé vis à vis des lixiviats issus de ces mâchefers afin de pérenniser l'ouvrage.

En conséquence, **EDTP** devra poser une membrane étanche fixée sur les murs de soutènement, ce qui donne lieu à une plus-value de 11 100 € HT.

Un avenant pour travaux supplémentaires et pour créer un prix forfaitaire correspondant est donc nécessaire.

Le montant des travaux est porté de 176 145,09 € TTC à 183 440 € TTC, se répartissant comme suit :

	Suivant Marché	Suivant avenant n° 1	TOTAL
Montant des travaux – HT	147 278,50	11 100,00	158 378,50
TVA 19,6 %	28 886,59	2 175,60	31 042,19
Montant des Travaux – TTC	176 145,09	13 275,60	189 420,69

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres annexé à la présente,

**LE CONSEIL**  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

- **d'approuver** l'avenant n° 1 au marché n° 04-59 ;
- **d'autoriser** le président à signer cet avenant ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

Pour extrait conforme



Publié le **17 MAI 2005**  
Déposé en Préfecture le

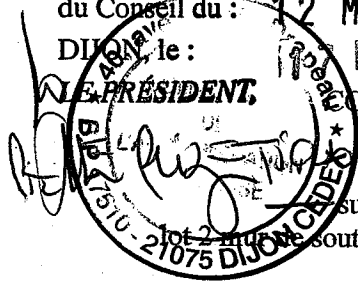
VU pour être annexé à délibération

du Conseil du : 12 MAI 2005

18 MAI 2005

Dijon le :

18 MAI 2005



COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE  
AVIS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

sur le projet d'avenant au marché 2004.59 attribué à EDTP  
lot 2 : travaux de soutènement et maçonnerie pour la construction de la déchetterie de Longvic

**A COMPOSITION DE LA COMMISSION**

Date de la réunion : le 23/03/2005

Membres à voix délibératives :

Nom Prénom	Qualité	Signature	Absent mais convoqué par lettre en date du
M. Michel JULIEN	Président		
MME GARRET RICHARD	Titulaire		
M. DESVIGNES	Titulaire		
M. LAURENT	Titulaire		
M. BOUHELIER	Titulaire		
MME COLOMBET	Titulaire		

Membres à voix consultatives :

Nom Prénom	Qualité	Signature	Absent mais convoqué par lettre en date du
Mme DUSART	Mme le Trésorier de la Comadi		
M. GOULLERET	DDCCRF		

**B. RAPPEL DE L'OBJET DU CONTRAT INITIAL**

La communauté a, par délibération du 31 03 04, décidé de lancer un appel d'offres ouvert pour les travaux de construction d'une déchetterie à Longvic. Le marché était scindé en 8 lots.

Le lot 2- mur de soutènement et maçonnerie-, objet d'une procédure négociée après infructuosité, a été attribué à l'entreprise ED TP pour un montant de 142 278,50 €HT par la CAO du 6/10/04.

**C. ECONOMIE DE L'AVENANT**

L'utilisation des mâchefers par le lot 1 « terrassement-voirie-réseaux » nécessite de protéger le béton des lixiviats issus de ces mâchefers. Une membrane étanche doit être fixée sur les murs de soutènement de l'ouvrage.

Un avenant est établi avec la société ED TP pour prendre en considération ces travaux supplémentaires et correspond à un prix forfaitaire incluant :

- la fourniture et la pose de 750m2 de complexe géocomposite avec les fournitures nécessaires à sa fixation sur le voile,
- la fourniture et la pose d'un drain routier le long de la semelle du mur avec les éléments de raccord.

Le montant du marché passe de 147 278,50 € HT à 158 378,50 € HT, soit une augmentation de 7,53%. La plus-value globale est de 11 100 Euros HT.

**D. AVIS DE LA COMMISSION**

FAVORABLE

DEFAVORABLE